

LES UNITÉS PAYSAGÈRES EN ÎLE-DE-FRANCE

État au 01.01.2017

Présentation

La carte des unités paysagères présente un découpage de l'Île-de-France en deux niveaux principaux entités : le niveau supérieur est celui des «pays», qui ont la plus grande notoriété et la plus forte identité, géographique et/ou historique (Beauce, Brie, Vexin etc.) ; c'est aussi celui des grandes vallées (Seine amont et aval, Marne, Oise), dont certains débordent les limites de la région et de l'agglomération parisienne. Le second niveau est celui des «grands unités», identifiées par les caractéristiques de leur paysage, croisant le relief et l'occupation du sol dominants (plateaux, vallées, agglomération etc.).

Pays et ensembles

▭ Limite de pays et d'ensembles

Unités paysagères

- Grande vallée urbaine (Seine, Marne, Oise)
- Petite ou moyenne vallée urbaine
- Plaine, butte ou plateau urbain
- Grande vallée rurale, boucle (Seine, Marne, Oise)
- Petite ou moyenne vallée rurale
- Plateau boisé
- Grand massif boisé
- Plaine ou plateau cultivé
- Versant ou colline
- Butte boisée

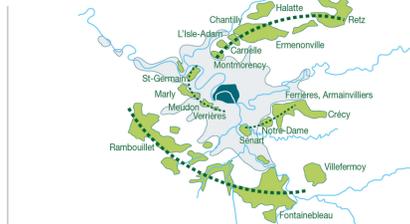
Géographie

- Réseau hydrographique
- Courbe de niveau

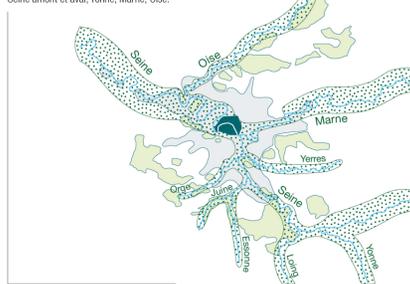
0 10 km
© Institut Paris Région 2017
Source : L'Institut Paris Région

3 croquis pour comprendre la structure du paysage

Structure concentrique des couronnes forestières,
du Valois à Fontainebleau et Rambouillet.



Structure radiale des grandes vallées :
Seine amont et aval, Yonne, Marne, Oise.



Entre les vallées, des "pays" :
un nom, des limites, une identité résultant
de spécificités historiques et géographiques.

